

Coordination Nationale des travailleur(se)s des secteurs sociaux et médico-sociaux

COMPTE RENDU DU 11/02/2016 et 12/06/2016

Date/Horaire : le 11/06/2016 de 14h00 à 19h00 et le 12/06/2016 de 10h30 à 13h30

Lieu : Bourse du Travail de Bobigny

Présence : 28 personnes, tant étudiants que salariés

➔ PARTIE 1 : JOURNEE DU 11/06/2016

ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'ODJ
- Loi Travail
- CPC, ré-architecture des diplômes
- Perspectives -Luttes (réseau : échange, structuration)
- Rédaction de l'appel national

➔ PARTIE 2 : JOURNEE DU 12/06/2016

ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'ODJ
- Diffusion de tracts concernant l'appel aux prochaines actions et regroupements
- Présentation – Amélioration – Validation de l'Appel
- Discussion concernant la construction des SIB/CIS (Contrats Impacts Sociaux)
- Soutien au communiqué de presse de la prévention spécialisée du 78

PARTIE 1 : JOURNEE DU 11/06/2016

1- Présentation de l'ODJ

- La Coordination Nationale vise à regrouper les étudiants et professionnels du médico-social de toute la France. Les objectifs étant de tisser des liens avec les EGATS et syndicats, d'informer les étudiants et professionnels sur les réformes touchant le secteur social (diplômes, formations) et de lutter ensemble contre la loi Travail.
- Présentation des points à évoquer durant la journée.
- Tour de salle + nomination des personnes pour distribuer la parole, pour surveiller le temps et prendre des notes.

2- Loi Travail

- **Présentation de l'item par Elena et Baptiste :**

La loi Travail tend à inverser la hiérarchie des normes, à individualiser et à licencier plus facilement. La Coordination lutte contre l'esprit de la loi et son application. Par rapport au secteur social, la loi remet en cause la convention collective 66. Les organisations patronales de notre secteur se sont regroupées afin de remettre en cause la convention de 66 dès l'année prochaine. Le secteur social est hétérogène, car il touche autant le secteur public que le secteur privé. Aucun secteur ne sera épargné par la loi Travail. La loi Travail cassera encore plus les conditions des fonctionnaires (plus de contrats précaires type contractuels, paiements des heures sup). Il est important de se battre contre la loi Travail : pour nos métiers, pour les publics que l'on accompagne et pour lutter contre la précarité.

- **Temps de Débat :**

- Carlos : PJJ- Il faut entreprendre un travail pédagogique sur les fonctionnaires car ils ne se rendent pas compte des impacts sur le secteur publique – Difficulté de mobilisation – La loi travail vient mettre à mal nos conditions de travail et nos missions (sens pour les travailleurs sociaux et suivi des personnes) – La loi est dans une optique libérale – Avant on était dans l'obligation de moyens et maintenant on est dans l'obligation de résultats.
- Gael : Loi Travail modifie le sens du travail et la CPC modifie les missions du travail social - Il est important de se mobiliser avec différents secteurs pour lutter contre la loi travail –

Exemple : intervention dans le 93, une AS scolaire a 1 500 élèves en primaire – Il faut stopper ces logiques. L'État n'a plus l'ambition d'avoir un service public efficace et cohérent sur le terrain – Faire accepter aux familles que l'État n'a plus les moyens de les aider.

- Florence : Comment faire articuler la loi travail et nos missions ? – pas de connaissance de la loi travail en détail – comment faire le lien et en parler aux collègues.
- Salah : Il y a deux scénarios possibles : soit la loi travail est appliquée, soit elle ne l'est pas – Si elle passe, comment les travailleurs sociaux peuvent-ils rebondir ? – Question autour de la hiérarchie des normes et diplômes – Question des mandats de représentants de perso – Les employeurs auront plus de pouvoirs – comment limiter la casse ? Comment s'organiser pour éviter la transformation de notre travail ? –
- Evelyne : Comment en parler aux collègues ? En parler en réunion – Elle l'a d'ailleurs expérimenté sur son lieu de travail – Elle a fait une présentation de la réforme des diplômes (lettre de cadrage du ministère, argumentaires anas, fsu, cgt), elle a évoqué les questions de diplômes et de salaires – Pour la loi travail, elle a exprimé les pressions sur les syndicats – Sectorisation pour les travailleurs sociaux = besoin de fichiers familles = éthique remise en cause – Débat sur l'assistantat avec Avenir Educ.
- Philippe : Désinvestissement de l'État se fera de toute manière, loi travail ou pas – Il faut inventer des pratiques ou outils pour contre-balancer les mouvances néolibérales – Comment se protéger ?
- Carlos : loi travail touchera autant les conditions de travail que le sens du travail – Il est important d'avoir cette dialectique là - Le 1^{er} risque se fera sur l'organisation : horaires, services.
- Gael : Le retrait de la loi travail est nécessaire – Action policière : cadre pas respecté – Cadre politique pas respecté aussi : 49-3 – Comment maintenir la pression avec l'Euro et l'été ? – Internationalisme de lutte = Belgique est en grève pour la loi travail.
- Morgane : On peut gagner tant pour la loi travail que pour la réforme des diplômes – Se donner les moyens – Les TS ne produisent pas une richesse pourtant on nous demande des résultats – Utilisation de mots policiers et judiciaires dans le secteur social (enquête / demande de file active) – jeunes diplômés sont très obéissants – il faut d'autres dates après les manif du 14/06 et 21/06.
- Emilie : Auparavant, la prévention était en lien avec l'ASE, les AS scolaires, la PJJ – Maintenant les structures sont de plus en plus isolées
- Thibault : Il est important de parler de la convention collective avec ses collègues (impact sur les heures sup, congés trimestriels) – Question sur le sens de notre travail avec les

appels à projet – Les appels à projets sont des mises en concurrence des services publiques – Pour expliquer la loi travail, il faut une bonne connaissance (exemple : médecine du travail au rabais) – modification sur le sens de notre travail – notre secteur n’est pas bloquant mais notre travail empêche une certaine colère de la société de s’exprimer – Espagne, manif le 14/06 pour lutter contre la loi travail.

- Philippe : Maintenir un calendrier pour l’été et l’état d’esprit – Se demander pourquoi on est le seul métier où le diplôme est touché – De notre place nous avons une vision globale de la société.
- Vincent : Gouvernement lâche sur certains points de la loi et pas d’autres – conditions de travail – formation – société solidaire.
- Adèle : on peut gagner et il le faut – Le pire dans le social actuellement : les contrats à impact sociaux – Quel intervention dans les structures ?
- Gael : Appel Nuit debout – Profession d’AS est une profession vieillissante – décrypter le langage des lois et travailler collectif.
- Florence : Pourquoi se réunir par secteurs alors que tous les secteurs sont touchés ? – 1^{er} bataille pour se redonner de la force le 14/06 – Notre métier = gestionnaire de cas avec aucun temps pour la réflexion.
- Carlos : En Espagne, élections sont encourageantes car remise en cause de la réforme du travail – Si la loi travail passe en France, les élections pourront être payantes (retrait de la loi travail après élection) – Vacances vont être terribles pour le mouvement comme en 68 – Dévalorisation de notre métier et des publics.
- Evelyne : Question sociale au 19eme siècle est apparue avec l’arrivée du chômage – Maintenant, Y a-t-il a du travail pour tout le monde ? – Débat du bon pauvre et mauvais pauvre avec l’apparition du RSA – Architecture des diplômes impose aux TS d’être des coachs alors que notre métier est basé sur le relationnel, l’empathie et l’intérêt général (assistance aux plus démunis) – réfléchir sur la place des cadres notamment pour la gestion d’équipe
- Philippe : Envie d’individualiser les choses à travers le travail – Travail sur les représentations de la société, de l’état, de nous-même – Travail pour changer de mots de vocabulaire – Travail de remise en question
- Claire : Diffuser les tracts aux collègues – Financements maintenant sont uniquement basés sur des objectifs précis (exemple le FSE) sauf que cela demande un travail administratif de dingue (stat) et une justification de notre métier / Discussion autour de la souffrance au travail

- Salah : Faudrait acter que la gauche n'existe pas / Pourquoi encore aujourd'hui c'est difficile de convaincre les collègues ? / Question autour des enjeux / loi 2002 = management dans le social avec la démarche qualité participatif et notion de gestion / Le libéralisme ne doit pas être dans le social / La notion de libéralisme est ancrée dans la société dès l'école avec les valeurs individuelles et concurrentielles (notes) / Il faut se réapproprier les outils de construction.
- Elena : on peut gagner = 360 cars qui montent sur paris pour la manif = juste énorme et massif – CPE, il a fallu qu'on soit plusieurs millions pour se faire entendre / Diffusion sur le terrain et auprès des collègues / CPC et contrats à impact sociaux = mise en place de la loi travail.
- Vincent : La société Vinci a racheté Aurore / Le groupe SOS est aussi inscrit dans cette dynamique d'entrepreneuriat social et solidaire / loi travail c'est donner la liberté au patron de faire ce qu'il veut / prise d'otage du salarié.

- **Bilan du débat :**

La loi Travail impacte autant le privé que le public. Elle a pour objectifs concrets d'inverser la hiérarchie des normes, de favoriser le licenciement et la précarité (plus de contractuels, moins d'embauche, avenir des jeunes remis en question). Cette loi détruit les conditions des salariés (congés, temps de travail) et leurs protections (moins de pouvoir pour les syndicats, médecine au rabais). Elle s'inscrit dans une logique néo-libérale.

Nos conditions de travail seront dégradées tant d'un point de vue organisationnel (horaire, services, accueil du public) que d'un point de vue idéologique (perte de sens de nos missions). La CPC, les contrats à impacts sociaux et la disparition des conventions collectives (61-66) sont le reflet de la loi travail. Dans ces logiques, nous serons simplement des exécutants où la mise en concurrence des services sera de plus en plus forte (appel à projet, pression du résultat via des files actives et réalisation de statistiques).

Notre métier n'est pas bloquant, car il n'a pas de puissance économique sur la société. Mais, cela empêche une certaine colère de s'exprimer.

Il faut parler à nos collègues de ces impacts, durant les temps formels (réunions) et informels. Il faut se mobiliser pour le 14/06 et le 21/06 et après ...

Tous les secteurs sont touchés, il est donc plus que nécessaire de se rassembler et de lutter !

3- CPC et ré-architecture des diplômes

- **Présentation de l'ITEM par Jonathan, Alison et Gael :**

En 2013, le plan de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale apparaît. Il est suivi des Assises du Travail Social et des Etats Généraux du Travail Social. Dans ces Etats Généraux, il y avait la présence des représentants du gouvernement et les directeurs des grandes associations. Ces

derniers avaient pour mission de décider ensemble de l'avenir du social. Les syndicats présents ce jour-là sont partis mécontents.

Par la suite, VALLS a demandé un rapport à Brigitte BOURGUIGNON. Ce rapport s'intitule « Reconnaître et Valoriser le Travail Social ». Il fait l'analyse du contexte avec une conclusion biaisée. Ce rapport comprend 17 propositions notamment sur la formation des TS et sur l'assistantat.

A ce jour, la refonte des diplômes donne lieu à la fin des stages longs, du secret professionnel, à l'identité professionnelle et de la transmission par des pairs. L'idée étant de créer de 2 années de formations tronc commun et 1 année de spécialisation. Les personnes ayant eu le diplôme avant la refonte passeront en catégorie A' et non A. Le passage en catégorie A prend les syndicats en otage et ne permet pas de réels dialogues vis-à-vis de la refonte.

La refonte des diplômes favorise la perte de nos valeurs, détruit la polyvalence de secteur et favorise la place des bénévoles.

Le projet de réforme des formations par la CPC comporte des processus de standardisation et d'uniformisation des pratiques professionnelles dans le secteur social et médico-social. Cela comporte des risques :

- Perte de sens dans le travail
- Marchandisation des secteurs (démarches qualité, objectifs, stats, contrats à impact sociaux).

En somme le travail social est face à un risque d'industrialisation : tout le monde apprend la même chose et travaille de la même manière.

Ce risque comporte des questions de pouvoir économique et de pouvoir politique, donc la lutte pour faire face à ces risques doit elle aussi être politique.

- **Temps de débat :**

- Mathéa : Question sur l'accueil inconditionnel / Uniformisation du diplôme par rapport à l'Europe / Financement de projets sociaux par des organismes privés (exemple de la banque qui finance la protection de l'enfance dans une ville Espagnole) / Exemple sur l'association « Justice 2eme chance » en France.
- Carlos : Formation en PJJ qui a changé depuis 1990.
- Baptiste : Tout est lié / CIS et loi travail modifient nos conditions de travail / Avec la refonte, le TS sera polyvalent / Place des travailleurs sociaux (besoin de s'adapter) / Refonte liée au contexte général et à la société néolibérale / Déqualification de notre travail.

- Florence : Refonte est une mauvaise chose pour les diplômés / Richesse des binômes ASS-Educ à l'ASE / Travail social est mutation depuis longtemps / Retour en force du partenariat.
- Thibault : L'école Montrouge est à la pointe de ce que proposent les CPC / important d'avoir des réflexions sur le métier et pas seulement sur la culture générale / Question sur notre place de demain / Bac +3 reconnu 2 parce qu'il y a un intérêt économique / Comment mobiliser sur la formation ? parce que celle-ci divise les TS exerçant dans le publique et dans le privé (bac+3 dans le publique) / Importance de la place des bénévoles (le sens derrière, c'est l'intérêt économique).
- Philippe : Vision capitaliste / Notion de coordination et de pluridisciplinarité est importante pour les ASS et ES / Est-ce que ce n'est pas à notre commission de prendre plus de place dans ce débat ?
- Salah : ARS a instauré les démarches d'appels d'offre / Dans la continuité de la logique libérale, le diplôme a été réformé en 2007 / Les TS vont être des exécutants / Il faut espérer que dans les futures promotions, il y ait encore des gens en capacité de lutter et de réagir.
- Evelyne : Dénouement en Juin 2016 / Plusieurs possibilités : impact sur diplôme passant au niveau 2, soit le niveau 2 n'existera plus / Niveau 2 pourra être un rôle d'encadrement et le CAFERIUS pourrait disparaître.
- Vincent : Position des stagiaires complexe / Position des bénévoles est complexe aussi
- Carlos : Formation est un enjeu / Elle permet de construire son identité de professionnelle / Stage + cours permettaient une réelle réflexion et repères / Refonte touche aux fondamentaux de la formation.

- **Bilan du débat**

Il est important et plus que nécessaire de lutter contre à la refonte des diplômés !

Depuis le rapport Bourguignon, le gouvernement a un objectif précis : « casser » nos formations, nos diplômés, notre métier. Sauf qu'on ne laissera pas faire ça, sans bouger ! La coordination nationale appelle à la mobilisation le 21/06/2016.

La refonte des diplômés amène de réels enjeux tant sur la construction de l'identité professionnelle que sur les réflexions en lien avec le terrain. Celle-ci met fin au secret professionnel, aux stages longs, à la transmission par des pairs, à la pluridisciplinarité entre ASS-ES-EJE, à nos valeurs et notre identité.

Après la refonte, les nouveaux professionnels seront des « exécutants opérationnels », moins bien formés et moins bien payés. Les anciens diplômés (avant refonte) pourront avoir des postes d'encadrement, mais en Catégorie A' (moins bien payés qu'un cadre A).

La formation sera en 2 ans de tronc commun et une année optionnelle de spécialisation.

4- Perspectives -Luttes (réseau : échange, structuration)

- **Présentation des perspectives (Baptiste)**

- Calendrier commun pour le 14/06/2016 : Grève et cortège commun TS/ inter-lutte et pour le 21/06/2016 : Rassemblement + CPC + AG le soir.

- **Temps de débat**

- Elena : Force dans les cortèges communs / Le 14/06 est une grosse date de mobilisation pour se mettre en convergence des luttes / Rappeler ses collègues et faire bouger les étudiants dans les écoles / Tracter +++
- Vincent : Faut se montrer dans les structures isolées.
- Emilie : Le planning est serré pour pouvoir écrire un manifeste. Il faut garder nos forces pour les manif' et les tracts.
- Gael : Même idée qu'Emilie / Se concentrer sur les mobilisations.
- Laure : Depuis le 1^{er} mai, quelque chose s'est construit avec les différents secteurs en lutte / AG inter-lutte toutes les semaines / Penser à une banderole pour tous les secteurs en lutte pour le cortège du 14/06 / Massifier le cortège du 14/06 / Plusieurs villes seront là le 14/06 dont Marseille, Nantes, Toulouse, Lille.
- Ingrid : Demande de relais sur internet pour un appel à soutien (votation citoyenne) / Un manifeste à déjà était écrit par les EGATS.
- Carine : Votation citoyenne c'est un recul et il n'y a pas de lien avec la commission / La CATS a besoin des syndicats pour leur lutte / Propose un appel spécial pour le 21/06/2016.
- Elena : Appel regroupera le 14/06 et 21/06 avec deux paragraphes pour chaque / Format A4 / Recto Verso avec CATS C'est quoi ? / Faire un appel qui motive les foules.
- Gael : Votation n'amène pas grand monde / les personnes syndiquées doivent grossir le cortège.

- Philippe : Manifeste est aussi un rapport de force / Tractage+++ ok.
 - Lidia (Marseille) : Marseille sera bloqué / Tous les bus sont réservés pour la manif du 14/06.
 - Laure : RDV précis pour le 14/06 à mettre sur l'appel.
 - Elena : Proposition d'un premier jet.
- **Bilan du débat :**
 - Pas d'écriture du manifeste pour le moment, gardons nos forces pour les tractages et manif'.
 - Ecriture de l'appel – premier jet à faire aujourd'hui – correction le 12/06 – envoi par mail à la coordination le jour J.
 - Pour le 14/06, l'idée est rassemblée un maximum : cortège inter-lutte avec banderole en commun.
 - **Perspectives dans les autres départements et régions (Baptiste) :**
 - ROUEN, MARSEILLE, PARIS, TOULOUSE, TOURS, se donnent les mêmes perspectives. Cortège Travail Social ensemble le 14/06. Voir comment on peut être solidaire ensemble le 14/06 et 21/06.
 - **Temps de débats :**
 - TOULOUSE : Bilan sur les dispositifs enfance / professionnels en burnout / dispositifs enfance saturés / Réflexions sur les valeurs du métier / Collectif composé de professionnels / ils souhaitent demander des états généraux de la protection de l'enfance / intervention à Nuit Debout / Conférences presses faite pour sensibiliser la population.
 - MARSEILLE : Discussion autour de la reconnaissance à BAC+3 / La refonte des diplômes attaque notre liberté d'intervention, nos diplômes et notre secret professionnel / CGT Marseille informe depuis 2 ans sur la destruction de nos diplômes / Caisse de grève mise en place pour que les camarades de MARSEILLE montent sur PARIS le 14/06 et le 21/06 / Rencontre le 16/06 et le 21/06 avec le ministère / Valérie est allée voir un avocat pour avoir des conseils, il recommande de saisir le conseil d'état.
 - ROUEN : Commission Santé Social Nuit debout en lien avec Paris / Mobilisé pour la manif du 14/06 / Action radicale pour le logement avec la DAL dans un Foyer d'hébergement / Perte de monde dans les actions radicales / Faire un éclairage médiatique / Il y a 6 ans, création d'un slogan sur des badges « Je dis non à la marchandisation du social » / Proposition d'un slogan commun.

- Florence : Demande de rencontre le 23/05/2016 par mail pour le 16 et 21 / La rencontre du 16/06 est une réunion de préparation et le 21/06 c'est une réunion de négociation / Temps de rencontre confirmé par le directeur de la cohésion sociale / 16 présence de EGATS, SUD SANTE SOCIAUX, FSU, CGT.

- **Bilan des débats :**

- 16/06 = réunion de préparation avec les syndicats
- 21/06 = 11h devant la CPC, 1h de prise de parole, départ en manifestation jusque devant le ministère des affaires sociales (environ 1h30 de manif). Valérie de Marseille et deux manifestants seront reçus par la CPC. Volonté de rassemblement massif le 21/06.
- Proposition d'un slogan commun pour notre lutte « JE DIS NON A LA MARCHANDISATION DU SOCIAL »
- Proposition de saisir le Conseil d'Etat.

5- Rédaction de l'appel national

Ecriture de l'appel par Elena, Gael, Alison, Jonathan et Manon.

- 6- Rappel du contexte (week-end du 11/06 et 12/06 + loi Travail + refonte)
- 7- Opposition au travail normatif
- 8- Dates : 14/06 = manif – cortège inter-lutte // 21/06 = manif contre la refonte // AG du 21/06.

➔ TRANSMETTRE L'APPEL A UN MAXIMUM DE PROFESSIONNELS DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL

PARTIE 2 : JOURNEE DU 12/06/2016

1- Présentation de l'ODJ

- Tour de présentation de chacun
- Résumé de la journée précédente
- Annonce des items à évoquer

2- Organisation des diffusions de tracts et débrayages

- Pertinence et importance de poursuivre nos visites devant les différentes structures sociales et médico-sociales ainsi que les centres de formation. Nous nous organisons, via un tableau proposant les disponibilités de chacun ainsi que des lieux stratégiques pour plus d'impact chez nos collègues. Les tracts présentent le dernier Appel aux mobilisations construit et rédigé durant ce week-end.

- Demande spécifique est formulée concernant notre intervention à l'IRTS de Parmentier, pour davantage de communication et d'explication notamment sur la CATS et ses causes. Quelques étudiants aimeraient organiser une AG permettant de renseigner et donc de concerner leurs camarades qui ne sont pas encore mobilisés. Suite à une précédente diffusion de tracts au sein de cette école, un groupe d'étudiants s'était décidé à rejoindre le cortège de la Commission Action Travail Social. Ces derniers n'ayant pu se rendre à l'heure au point de RDV fixé, ils n'ont pu nous retrouver dans la manifestation.

→ Plusieurs personnes se proposent ainsi d'intervenir ce mardi matin, 14 juin, jour de la prochaine manifestation pour mieux renseigner et s'organiser avec ces étudiants mobilisés (cf : tableau des disponibilités)

Une proposition de diffuser davantage l'Appel par mail, en plus du contact physique, est formulée. Pour certaines structures il est parfois plus évident de communiquer et d'interpeller nos collègues de cette manière. Ainsi, nous incitons chacun d'entre nous à partager au mieux et au plus grand nombre cet Appel.

- Par ailleurs, quelques points techniques se posent :

-> Les signataires de l'Appel ne sont pas en grand nombre, compte-tenu du week-end.

→ Etant dans de brefs délais, nous décidons de faire les premières diffusions de tracts avec davantage de nommés en soutien à cet Appel, en attendant les signatures davantage de lectures et d'approbation de signature.

La présence et la précision des signataires est importantes. Certains de nos interlocuteurs y sont particulièrement attentifs, notamment lorsqu'ils appartiennent à d'autres organisations eux-mêmes ou qu'ils ne savent pas qui nous sommes.

-> L'Appel étant riche en informations et en actions, nous proposons de le modifier après la mobilisation de mardi 14 juin, pour davantage de lisibilité et d'actualité pour les diffusions prévues ultérieurement.

2) Discussion autour de l'Appel de la coordination nationale des travailleuses et travailleurs du secteur social et médico-social du 11-12 juin 2016.

-> Une première lecture de l'Appel rédigé la veille, en fin de journée, est proposée.

-> Quelques ajustements de forme et de syntaxe sont réalisés ensemble.

-> Concernant le fond, d'autres remarques et idées émergent :

- La question de l'appel à la grève fait débat. Certains pensent qu'il s'agit du premier axe de cette mobilisation, du point majeur de cet Appel. Pour d'autres, les manifestations sont plus urgentes et suivies, car tous les syndicats n'appellent pas à la grève.

→ Nous nous entendons sur le fait que les travailleurs sociaux tendent à rejoindre et amplifier la grève reconductible déjà amorcée, et que nous sommes même aujourd'hui en capacité et en position de participer à sa construction.

-> Certains précisent que lorsque nous évoquons la protection des « droits sociaux », il est important de préciser la réelle conquête sociale dont il est question. Il s'agit d'une dimension performative que certains semblent parfois oublier. D'où l'importance (une fois de plus) de protéger ce qu'il reste de la protection et du code de travail.

-> D'autres termes-clés de nos revendications sont soulevés et discutés. Nous évoquons le lien entre le libéralisme et le fascisme, la nuance entre le libéralisme et néo-libéralisme, l'apparition de la convention 66, la place des collectives de travail et du non-recours aux droits en France dans les politiques, la dématérialisation, l'importance des caisses de grève...

→ Ces différentes notions ont toutes leur importance dans nos réflexions et nos luttes. Cependant, les évoquer nécessitent de les expliquer/nuancer convenablement. Compte-tenu de la quantité déjà importante d'informations présentes dans l'Appel, nous proposons d'élaborer d'autres temps de discussion et d'écrits dédiés à ces points.

L'intérêt de l'Appel est qu'il soit lu, donc qu'il soit lisible.

-> Une relecture avec toutes les modifications suggérées par la coordination est réalisée et validée par l'ensemble de celle-ci.

4- Discussion autour des SIB/CIS

Finalement, nous pensons qu'il est plus judicieux de diffuser, dans un premier temps, à l'ensemble des membres de la commission (par mail), un compte-rendu du travail explicatif réalisé par nos camarades autour de la question des « Contrats Impacts Sociaux », pour permettre une discussion plus fluide et facile par la suite.

5- Question du soutien de la CATS au communiqué de presse de la prévention spécialisée des Yvelines du 31 mai 2016

Après une lecture de ce communiqué par un camarade, les membres présents de la Commission Action Travail Social s'accordent unanimement pour valider l'apport de notre soutien, qui sera prochainement officialisé dans le communiqué.

Il est notamment évoqué la baisse des budgets dans le secteur, la perte considérable de postes. On parle également de « gâchis social et éducatif »... (à consulter spécifiquement).

Ce communiqué fait déjà l'objet de nombreux soutiens et signatures.